



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



22034637



02 MARS 2022

Greffé

N° d'entreprise : **416 486 425**

Nom

(en entier) : **Centrale de services à domicile-Réseau Solidaris**

(en abrégé) : **CSD-Réseau Solidaris**

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue de la Boverie, 379 à 4100 Seraing**

Objet de l'acte : Direction Générale, délégation de la gestion journalière et pouvoir de représentation en matière judiciaire et extrajudiciaire : modifications; composition du Comité Opérationnel et Stratégique et du Comité de Gouvernance; mandat spécial et représentant permanent du Commissaire Réviseur.

Le Conseil d'Administration du 31 janvier 2022 décharge Monsieur Marc De Paoli, domicilié 121 Rue des Sables à 4100 Seraing, de sa fonction de Directeur Général, à dater du 17 janvier 2022.

Marc De Paoli se voit également décharger de la gestion journalière de l'ASBL, du pouvoir de représentation en matière judiciaire et extrajudiciaire ainsi que du pouvoir de signatures en matière de marchés publics, à dater du 17 janvier 2022.

Marc De Paoli conserve cependant son mandat d'administrateur et de membre du Comité de Gouvernance de l'ASBL sur le « quota membre administrateur ».

Le Conseil d'Administration prend ensuite acte de la démission de Marc De Paoli en qualité de membre du Comité Opérationnel et Stratégique (C.O.S.), à dater du 17 janvier 2022.

Conformément à l'article 23 des statuts, le Conseil d'Administration du 31 janvier 2022 désigne, en qualité de Directeur Général de l'ASBL, Monsieur Laurent Wenric, domicilié 11 Rue Croix André à 4120 Neupré.

Il délègue à Monsieur Wenric la gestion journalière, la représentation de l'asb pour cette gestion ainsi que le pouvoir de représentation en matière judiciaire et extrajudiciaire.

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Wenric intègre le Comité de Gouvernance mais également le C.O.S.

Ces désignations et délégations de compétences prennent effet le 14 février 2022.

Pendant la période transitoire, soit entre le 17 janvier 2022 et le 13 février 2022, conformément à l'article 28 des statuts, le Conseil d'Administration donne mandat spécial aux deux membres du C.O.S. à savoir à Nicolas Piette domicilié au 64 rue de l'espoir à 4030 Grivegnée, actuellement Directeur Opérationnel, et à Madame Aurélie Innaurato domiciliée au 93 Avenue des Thermes boîte 11 à 4050 Chaudfontaine, actuellement Directrice Qualité, de représenter conjointement l'ASBL pour les actes relevant de la compétence du Directeur Général.

Mandat du Commissaire Réviseur

Comme pour le contrôle des comptes 2020, nous confirmons que, pour le contrôle des comptes 2021 et 2022, la société PwC Reviseurs d'Entreprises SRL est représentée par Christelle Gilles dans l'exercice de son mandat de Commissaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Fait à Seraing, le 31 janvier 2022

Nicolas Piette

Aurélie Innaurato

Membres du C.O.S

Membres du C.O.S

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).